

PROGRAMME DE PROMOTION DU COMMERCE SUD-SUD

BURKINA FASO

**EXPANSION DU COMMERCE INTRA- ET INTER-
REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC
ET DE L'UEMOA**

**Etude de l'offre et de la demande sur les textiles et
l'habillement**

Octobre 2003

**Office national du commerce extérieur du Burkina Faso (ONAC)
01 BP 389 Ouagadougou 01
Burkina Faso**

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Bien qu'une attention toute particulière ait été portée pour la compilation des données, le CCI n'est pas responsable des erreurs qu'il pourrait contenir.

**Le présent rapport n'a fait l'objet d'aucune modification de la part des services d'édition
du Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI)**

TABLE DES MATIERES

| | Page |
|---|-------------|
| GENERALITES SUR LE BURKINA FASO | 1 |
| PRINCIPAUX CLIENTS DU BURKINA FASO | 2 |
| CONTEXTE | 3 |
| PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE L'OFFRE | |
| I. INTRODUCTION | 5 |
| A. Description du produit | 5 |
| B. Objectifs et méthodologie | 6 |
| 1. Objectifs | 6 |
| 2. Méthodologie | 7 |
| II. RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | 9 |
| III. L'OFFRE DES PRODUITS TEXTILES ET SA STRUCTURATION | 10 |
| A. Les capacités de production des intervenants | 10 |
| 1. La SOFITEX | 10 |
| 2. FILSAH | 12 |
| 3. La Société des Plastiques du Faso (FASOPLAST) | 12 |
| 4. Les groupements de production de tissus localement imprimés | 13 |
| B. Les facteurs de production dans le secteur textile | 15 |
| 1. Le niveau des facteurs de production dans la culture du coton | 15 |
| C. Les normes de qualité | 16 |
| D. Les efforts de recherche-développement | 18 |
| E. La demande intérieure des produits textiles locaux | 19 |
| IV. PROFIL EXPORTATEUR DU SECTEUR TEXTILE AU BURKINA | 20 |
| A. Volume et direction des exportations | 20 |
| B. Politiques d'exportation et mesures d'encouragement | 21 |
| 1. Le régime des importations et des exportations | 21 |
| 2. Le Tarif extérieur commun de l'UEMOA (TEC) | 21 |
| 3. La Taxe dégressive de protection (TDP) | 22 |
| C. Problèmes d'expédition, de conditionnement, du financement des crédits à l'exportation | 23 |
| D. Conclusions et recommandations | 23 |

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA DEMANDE

| | | |
|-------------|---|-----------|
| I. | INTRODUCTION | 25 |
| A. | Description du produit textile et de l'habillement demandé | 25 |
| B. | Objectifs et méthodologie | 27 |
| II. | RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | 28 |
| III. | PROFIL IMPORTATEUR DU SECTEUR TEXTILE | 29 |
| A. | La structure des importations de textile par le Burkina | 29 |
| B. | La taille du marché des textiles et les perspectives de son évolution | 30 |
| C. | Les caractéristiques du marché de textile | 31 |
| D. | La politique et les procédures d'importation | 31 |
| 1. | Les règles et dispositions régissant les importations de coton, tissus, fils et vêtements | 31 |
| 2. | Les droits à l'importation et obstacles non tarifaires | 32 |
| 3. | Les documents nécessaires à l'importation | 32 |
| 4. | Politique et procédures d'importation | 33 |
| 5. | Marchés publics des textiles et des facteurs de production | 33 |
| E. | Les circuits d'importation, les pratiques commerciales et les perspectives du marché | 34 |
| F. | Conclusions et recommandations générales | 35 |

TABLEAUX

| | | |
|--------------|--|----|
| Tableau 1 : | Potentialités et sources de croissance par filière | 10 |
| Tableau 2 : | Les unités d'égrenage au Faso | 11 |
| Tableau 3 : | Evolution de la production de coton graine et de coton fibre | 11 |
| Tableau 4 : | Evolution de la production de fils de coton | 12 |
| Tableau 5 : | Evolution de la production de FASOPLAST | 13 |
| Tableau 6 : | Evolution de la production Gode | 14 |
| Tableau 7 : | Evolution de la production des Femmes de Ouagadougou | 14 |
| Tableau 8 : | Evolution des exportations de coton burkinabé | 20 |
| Tableau 9 : | Evolution des exportations de fils et sacs d'emballage | 20 |
| Tableau 10 : | Taux des droits et taxes permanentes | 22 |
| Tableau 11 : | Taxe dégressive de protection | 22 |
| Tableau 12 : | Structure des importations de fils et tissus au Burkina, période 1998-2002 | 29 |
| Tableau 5 : | Structure des importations de vêtements-pantalons et de bonneterie | 30 |

ANNEXES

| | | |
|------------|-------------------------|----|
| Annexe I : | Liste des entreprises | 37 |
| Annexe II: | Profils des entreprises | 39 |

ABREVIATIONS

| | |
|------------------|---|
| AIF | Agence intergouvernementale de la francophonie |
| ANAS | Association Nakoglebzanga de Sanmatenga |
| API | Autorisation préalable d'importation |
| BEI | Banque européenne d'investissement |
| BIB | Banque internationale du Burkina |
| CAF | Coût assurance et fret |
| CAN | Coupe d'Afrique des nations |
| CAPES | Centre d'analyse des politiques économiques et sociales |
| CBC | Conseil burkinabé des chargeurs |
| CCI | Centre du commerce international CNUCED/OMC |
| CCIA-BF | Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Burkina Faso |
| CEDEAO | Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest |
| CEMAC | Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale |
| cf. | Confère |
| CFA | Communauté financière africaine |
| CGU | Centre de guichet unique |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement |
| DD | Droit de douane |
| DGD | Direction générale des douanes |
| FASOPLAST | Société des plastiques du Faso |
| FESPACO | Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou |
| FILSAH | Filature du Sahel |
| FAB | Franco à bord |
| INSD | Institut national de la statistique et de la démographie |
| IPS | Industrial Promotion Service |
| IPS/WA | Industrial Promotion Service West Africa |
| NDA | Non dénommé ailleurs |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| ONAC | Office national du commerce extérieur |
| ONUDI | Organisation des Nations Unies pour le développement industriel |
| PAS | Programme d'ajustement structurel |
| PLV | Publicité sur les lieux de vente |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PU | Prix unitaire |

| | |
|-----------------|---|
| Q | Quantité |
| SGBB | Société générale des banques du Burkina |
| SGS | Société générale de surveillance |
| SH | Système harmonisé |
| SIAO | Salon international de l'artisanat de Ouagadougou |
| SOFITEX | Société des fibres textiles |
| TDP | Taxe dégressive de protection |
| TEC | Tarif extérieur commun |
| TVA | Taxe sur la valeur ajoutée |
| UAP-GODE | Unité artisanale de production GODE |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest africain |
| USA | United States of America |
| V | Valeur |

GENERALITES SUR LE BURKINA FASO

| | |
|-------------------------------------|---|
| Superficie : | 274 000 km ² . |
| Relief : | Pays plat, l'écart entre les altitudes est inférieur à 600 mètres. |
| Climat : | Pays sec et chaud à caractère soudano-sahélien. Le pays est soumis au régime de l'alizé continental en harmattan. |
| Végétation : | Prédominance de formations mixtes ligneuses et herbacées (steppes, savanes et forêts claires). |
| Hydrographie : | Réseau hydrographique assez important surtout dans sa partie méridionale. Les cours d'eau se rattachent à trois bassins principaux : le Mouhoun, le Nakambé et la Pendjari. |
| Population : | Estimée à plus de 12 000 000 habitants en 2002. |
| Taux de croissance du PIB en 2002 : | 5,6 %. |
| Inflation en 2002 : | + 3,9 %. |
| PIB par habitant : | 154 800 francs CFA (240 €). |
| Monnaie : | Franc CFA. |
| Principales exportations : | Coton fibre, fils de coton, tissus, bétail, viande, volaille, fruits et légumes, noix de karité, beurre de karité, sésame, cuirs et peaux tannées, produits d'artisanat, etc. |
| Principales importations : | Produits pétroliers, céréales et farines, machines, appareils mécaniques et électroniques, matériels de transport et pièces détachées, produits pharmaceutiques, engrais, graisses et huiles. |

PRINCIPAUX CLIENTS DU BURKINA FASO

- **Union européenne :**

- France
- Belgique, Luxembourg
- Italie
- Allemagne
- Danemark
- Autre Europe

- **Asie :**

- Singapour
- Hong Kong
- Japon

- **CEDEAO :**

- Côte d'Ivoire
- Ghana
- Bénin
- Niger

- **Autre Afrique :**

- Maroc
- Gabon
- Afrique du Sud

- **Amérique :**

- Canada
- USA

CONTEXTE

L'intégration économique régionale est supposée, selon la théorie économique, favoriser le développement grâce notamment à l'allocation efficace des ressources au sein de la région, la réduction des coûts de transaction dans les échanges régionaux suite à l'élimination progressive des barrières tarifaires, l'augmentation des économies d'échelle, la diminution du commerce illégal associée aux activités improductives et coûteuses qui sont soutenues par la politique des prix divergents, l'utilisation efficiente et de façon optimale des facteurs de production, l'accélération du rythme des investissements, l'élargissement du marché et la création des institutions communes.

En Afrique de l'ouest, comme en Afrique centrale, l'option pour l'intégration économique régionale s'est effectuée dès l'aube des indépendances et a connu une grande mutation en janvier et mars 1994, avec la création de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Cette mutation s'est poursuivie avec une réelle volonté de relance et de redynamisation des échanges commerciaux par l'adoption en janvier 2000 des dispositions sur la libre circulation, en franchise totale des droits et taxes d'entrée pour les produits de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat et les produits agréés.

Cependant, de ces efforts caractérisés par l'adoption des diverses mesures pour favoriser l'intégration économique de leurs membres respectifs, le volume des produits échangés entre les pays de l'UEMOA demeure faible. Il en est de même entre les pays de la CEMAC et ceux de l'UEMOA.

Partant des caractéristiques socio-économiques des pays de la CEMAC et de l'UEMOA, nous constatons que les six pays de la CEMAC regroupent environ 31,2 millions de personnes et génèrent un PIB global de 20,8 milliards de dollars et l'UEMOA dans son ensemble rassemble environ 71 millions de personnes et génèrent un PIB de 24 milliards de dollars.

Il est évident que le contexte actuel de la mondialisation qui se traduit par un élargissement des marchés, des initiatives devraient être prises pour résorber la faiblesse des niveaux d'échanges commerciaux intra- et inter-régionaux en exploitant des potentiels d'exportation, avant d'envisager de conquérir les marchés occidentaux et asiatiques.

C'est ainsi que le Centre de commerce international CNUCED/OMC (CCI) et l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF) en partenariat avec le secrétariat exécutif de la CEMAC et la commission de l'UEMOA ont mis en place un programme visant l'expansion des échanges intra- et inter-régionaux entre les pays des deux zones.

A la base de ce programme, on note :

- L'identification des contraintes au développement des échanges intra- et inter-régionaux et les produits potentiellement exploitables ;
- Des études de l'offre et de la demande pour ces produits sélectionnés, pour permettre aux entreprises d'avoir une meilleure connaissance des opportunités existantes dans les deux sous-régions ;
- L'organisation des rencontres acheteurs/vendeurs portant sur ces filières, pour permettre aux entreprises productrices et importatrices de mieux se connaître et nouer des relations d'affaires.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les présentes études de l'offre et de la demande sur le textile, une filière potentiellement assez riche dans les deux sous-régions, mais dont le développement tarde à se concrétiser.

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE L'OFFRE

I. INTRODUCTION

A. Description du produit

La filière coton est une filière vitale pour l'économie burkinabé. Elle constitue le premier poste d'exportation, totalisant plus de 55% des recettes en devise avec un chiffre d'affaires de près de 75 milliards de francs CFA.

La filière textile regroupe les activités allant de la culture du coton à la transformation en produits vestimentaires. Au Burkina Faso, la transformation dudit coton passe par la filature.

En effet, 3 % du coton burkinabé est transformé par la société FILSAH (Filatures du Sahel) qui bénéficie d'une unité de filature industrielle qui a démarré sa production en fin 1999 dans la zone industrielle de Bobo-Dioulasso, ville située à 365 kilomètres de la capitale Ouagadougou.

Le coton représente le premier produit d'exportation du pays. Il a constitué en moyenne 48 % des exportations ces dix dernières années.

L'offre burkinabé en produits textiles passe par des fils de coton, des tissus de coton (pagnes, couvertures, écharpes). Il y a également une transformation artisanale qui est l'œuvre des villageois à l'aide de métiers à tisser manuels pour la fabrication d'articles de ménages (serpillières) et des vêtements traditionnels (bogolan). Le bogolan est un tissu teint à la main ; il peut être lourd ou léger selon la qualité.

L'offre en vêtement est surtout le fait des stylistes et des tailleurs. Elle est, par conséquent, très limitée. En revanche, les produits divers, objets faits à la main sont fortement demandés aux Etats-Unis, en Europe, en Asie, etc.

Le champ de la présente étude de l'offre de produits textile concernera les groupes de produits retenus par le CCI pour la rencontre acheteurs/vendeurs sur les textiles et l'habillement suivant les codes SH en vigueur en zone UEMOA de la manière suivante :

| Codes SH | Groupes de produits | Entreprises |
|--|---|-------------------------|
| SH 520100 | Coton non cardé, ni peigné | SOFITEX |
| SH 5205 | Fils de coton 100% OPEN END Fils de coton 100 % écheveaux | FILSAH.SA |
| SH 520813 SH 520832 SH 520942 SH 521011 | Pagne blanc (tissus de coton) Pagne multi-couleurs (tissus de coton) Pagne multi-couleurs (tissus de coton) Pagne avec dessins (tissus de coton) | ANAS |
| SH 520812 SH 520812 SH 520832 | Pagnes (tissus de coton) Echarpes (tissus de coton) Couvertures (tissus de coton) | UAP-GODE |
| SH 5205 SH 5205 SH 520812 SH 520813 | Fils 100% coton, non peigné teints Fils 100 % coton retors teints Pagnes (tissus teints, 100 % coton) Torchons (tissus teints, 100 % coton) | Groupement « garga » |
| SH 6109 SH 620342 | Tee-shirts maillots de corps bonneterie Pantalons et shorts, coton 100 % | EMANA Confection |
| SH 620342 SH 520812 | Pantalons et shorts, coton 100 % Pagnes, nappes coton 100 % | COPAFO |
| SH 6305 | Sacs et sachets d'emballage, coton et polyéthylène | FASOPLAST |

NB : La société « Adam's Import-Export » a désisté au dernier moment.

B. Objectifs et méthodologie

1. Objectifs

Les études de l'offre des produits textiles et de l'habillement du Burkina Faso visent à fournir le potentiel d'exportation du pays en vue de permettre une expansion du commerce intra- et inter-régional entre les pays de la CEMAC et de l'UEMOA : rencontre acheteurs/vendeurs sur les produits cités en objets.

Ces études de l'offre des produits textiles visent également à soulager un temps soit peu les producteurs qui souffrent énormément de l'écoulement de leurs produits qui sont en grande partie de l'artisanat. C'est le lieu d'indiquer ici que la rencontre acheteurs/vendeurs de Douala va combler d'une part le vide dont souffrent les entreprises burkinabé par leur enclavement et d'autre part, renforcer les relations commerciales entre les pays de la CEMAC et de l'UEMOA qui sont d'une même zone monétaire (le franc CFA).

En dehors de la SOFITEX, de la FILSAH et FASOPLAST qui peuvent bénéficier d'informations fiables pour l'exportation de leurs produits, les entreprises artisanales n'attendent que le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) qui se tient tous les deux ans (année paire) pour rencontrer des acheteurs étrangers (ceux de la CEMAC par exemple). La rencontre de Douala va permettre à ces entreprises, par cette étude de l'offre de décrire les caractéristiques et la structure de leur secteur d'activité (textile) et d'évaluer le potentiel d'expansion de leur capacité d'approvisionnement et les nouvelles perspectives d'investissements.

Les discussions au cours de la rencontre permettront aux différentes entreprises évoluant dans le domaine du textile de déterminer les besoins spécifiques en matière d'assistance technique, de la mise au point des produits, du conditionnement, de la promotion des ventes, de la commercialisation conjointe des exportations, etc.

Les données fournies sont résumées dans les profils d'entreprises et de produits, afin d'évaluer les possibilités d'expansion des échanges commerciaux entre la CEMAC et l'UEMOA.

2. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour cette étude de l'offre a fait appel à la recherche théorique et à la recherche sur le terrain.

(a) Recherche théorique

Cette recherche théorique (documentaire) a consisté en l'élaboration de questionnaires et la sélection des entreprises. Pour la sélection des entreprises, nous avons fait appel à la SGS, aux statistiques douanières et aux informations du Trade Point de l'ONAC.

Le regroupage des différentes informations a permis de sélectionner neuf entreprises situées à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou et Kaya. (cf. liste des entreprises acheteurs/vendeurs).

Des critères retenus pour la sélection des entreprises sont les suivants :

- La capacité d'approvisionnement dans l'immédiat ou à court-terme (au moins 75 % des exportations de leurs produits textiles) ;
- La taille des entreprises de production ;
- La base de production et surtout de leur intérêt à exporter.

(b) Recherche sur le terrain

La recherche sur le terrain a consisté en la collecte des données sur la base du questionnaire établi (en exemple par le CCI) :

- Une lettre d'introduction précisant l'objet de la visite (précédée par un coup de téléphone) a été adressée à chaque entreprise sélectionnée ;
- Interview auprès de la personne indiquée (Directeur commercial ou le Directeur général en personne).

II. RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Un constat : la gamme de produits offerts est très réduite, les offreurs ne sont pas nombreux, ni variés. Le coton fibre y occupe une place prépondérante.

Sa production ou l'organisation de sa production est l'œuvre exclusive d'un seul opérateur qui est la Société des fibres textiles (SOFITEX).

Les autres produits dérivés du coton qui auraient pu bénéficier d'une activité de transformation industrielle, créant ainsi une valeur ajoutée supplémentaire, ne forment pas une liste longue de productions prévues à court, moyen et long-terme.

En effet, les fils, les tissus, les sacs et sachets d'emballage sont fabriqués par des entreprises ou des artisans à capacité de production négligeable au regard de l'expression de la demande de ces produits.

Il s'ensuit une recommandation pertinente de redéfinir une politique de transformation industrielle locale du coton brut à travers des unités de production spécialisées pour chaque processus de fabrication (filature, tissage, bonneterie, confection, etc.). La survie de la filière textile en dépend si la concurrence observée au niveau mondial s'accroît dans le long terme avec la même vivacité.

III. L'OFFRE DES PRODUITS TEXTILES ET SA STRUCTURATION

A. Les capacités de production des intervenants

Dans la culture du coton brut, le ministère chargé de l'Agriculture est très optimiste et confiant quant à l'évolution des performances et des sources de croissance dans ce domaine, à condition que des contraintes bien définies et identifiées soient levées.

Tableau 1 : Potentialités et sources de croissance par filière

| Produits | Marchés | Avantage comparatif | Développement à favoriser | Niveau de priorité | Contraintes à démarrer et/ou actions à mener (incitations, mesures institutionnelles, investissement) |
|----------|----------------|--|--|--|--|
| Coton | Internationaux | Confirmé Gains de productivité encore possibles | Consolidation dans l'Ouest Accroissement de la compétition pour la fourniture de services | Elevé Court Terme (CT) Elevé, Moyen, Long Terme (MLT) | <ul style="list-style-type: none"> • Mesures initiatives (PASA) • Amélioration des performances de la SOFITEX • Organisation et professionnalisation des producteurs et des exportateurs • Actions en faveur de l'équipement, du crédit et de la vulgarisation • Consolidation de l'accord interprofessionnel avec l'entrée des producteurs dans le capital de la SOFITEX • Investissements en matières de fertilité des sols et augmentation des rendements |

Source : Ministère de l'Agriculture, Plan Stratégique Opérationnel (PSO).

Les perspectives offertes par la production cotonnière sont prometteuses compte tenu de l'importance des débouchés internationaux et des possibilités de transformation de l'industrie textile.

1. La SOFITEX

Le principal opérateur de la filière coton au Burkina est la Société des fibres textiles (SOFITEX) qui maîtrise et organise la production de coton graine. Entreprise à capital social estimé à plus de 4 milliards de francs CFA réparti entre l'Etat burkinabé (35 %), Dagriss (34 %), l'Union nationale des Producteurs de coton (30 %), deux banques burkinabé (1 %), elle possède une douzaine d'usines chargées d'égrener le coton. La capacité d'égrenage de ces usines avoisine 375 000 tonnes de coton graines et une usine de délitage de semence.

Deux nouvelles usines entreront en fonction en 2003/2004, l'une à Kourouma et l'autre à Diébougou (le retard de l'installation est dû à la crise ivoirienne, les derniers équipements étant restés bloqués au port d'Abidjan).

Tableau 2 : Les unités d'égrenage au Faso

| Site | Mise en service | Capacité maximum |
|------------------|-----------------|------------------|
| BOBO I | 1957 | 15 000 |
| OUAGADOUGOU | 1958 | 20 000 |
| KOUDOUGOU | 1969 | 25 000 |
| BOBO II | 1970 | 40 000 |
| HOUNDE | 1978 | 70 000 |
| DEDOUGOU | 1981 | 40 000 |
| BOBO III | 1989 | 60 000 |
| BANFORA | 1996 | 50 000 |
| BOBO (délintage) | 1996 | 5 000 |
| FADA N'GOURMA | 1997 | 20 000 |
| SOLENZO | 1998 | 30 000 |
| N'DOROLA | 1998 | 50 000 |
| KOUROUMA | 2003/2004 | - |
| DIEBOUGOU | 2003/2004 | - |

Source : Trade Point/ONAC (Burkina Faso) octobre 2003.

Au cours des cinq dernières années, la production de coton graine a évolué suivant les chiffres affichés du tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Evolution de la production de coton graine et de coton fibre

| Année | 1998-1999 | 1999-2000 | 2000-2001 | 2001-2002 | 2002-2003 (prévision) |
|-------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------------------|
| Production | | | | | |
| Coton graine | 284 | 254 | 276 | 379 | 420 |
| Coton fibre (SH 520100) | 120 | 107 | 116 | 160 | 177 |

Source : SOFITEX.

Si l'on sait que le taux d'égrenage est d'environ 42 %, les quantités de coton fibre, non cardé ni peigné sont celles consignées en bas du même tableau.

La quasi-totalité de cette production (97 %) est exportée vers les destinations suivantes :

- Asie du Sud-est (Inde, Thaïlande, Indonésie, Taïwan) ;
- Europe (Allemagne, Italie, Portugal, Suisse) ;
- Amérique Latine (Colombie, Venezuela).

En effet, seulement 3 % du coton fibre sont achetés par l'usine de filature industrielle basée à Bobo-Dioulasso dont l'activité a débuté en 1999.

Comme on le voit, l'offre de coton du Burkina est l'œuvre de l'entreprise SOFITEX qui contrôle toute la chaîne de production et de commercialisation. L'importance de cette activité se mesure par la contribution à la formation du PIB à hauteur de 35 %. Le secteur coton emploie environ 5 000 salariés et fait vivre près de deux millions de personnes en milieu rural. C'est la première source de revenus pour le monde rural.

Mis à part le traitement et la commercialisation des graines de coton à travers une douzaine d'usines d'égrenage, la SOFITEX n'a pas encore envisagé le développement des autres branches d'activités de la filière textile : filature, tissage, impression, etc.

Au regard de la part infime du produit destiné à la consommation nationale, il y a lieu de redéfinir une politique de transformation industrielle du coton fibre au niveau local.

2. FILSAH

La production des divers fils de coton est assurée industriellement par la société FILSAH (Filature du Sahel). Sa capacité de production est estimée à 5 400 tonnes par an. Pour son approvisionnement en matières premières, elle achète le coton fibre à la SOFITEX et utilise des sacs d'emballage achetés auprès de la société FASOPLAST pour une valeur annuelle de 18,5 millions de francs CFA.

Au cours des trois dernières années, la production de fils de coton a donné les résultats ci-après :

Tableau 4 : Evolution de la production de fils de coton

| Année / Production | 2000 | | 2001 | | 2002 | |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | Q | V | Q | V | Q | V |
| Fils coton simple 100 % & fils retors de coton 100 % | 1 825 | 1 965 | 3 389 | 3 985 | 3 040 | 3 071 |

Source : FILSAH-SA.

Quantités (Q) : en tonnes ; valeurs (V) en millions de francs CFA.

Pour la production de l'année 2003, les contraintes dues à la situation politique en République de Côte d'Ivoire ont forcé la direction de l'entreprise à stocker celle-ci momentanément.

Habituellement, elle exporte ses produits dans trois directions : dans le cadre de l'UEMOA (Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal) vers l'Europe (France, Italie, Espagne) et les pays du Maghreb (Algérie notamment).

Il faut noter qu'il existe une production de fils de coton dont l'estimation de la quantité est difficile, car elle est localement pratiquée par des individus au niveau des ménages (généralement par les femmes).

Cette production de fils est destinée à l'usage direct par les tisserands et tisseuses.

3. La Société des plastiques du Faso (FASOPLAST)

Elle est spécialisée dans la production de sacs et sachets d'emballage désignés sous le code SH 6305. Elle produit des sacs d'emballage et de protection de formats 25 kg ; 50 kg ; 100 kg. Lorsque le client demande des formats différents de ceux habituellement usinés, l'entreprise essaie de satisfaire cette demande. Les sacs d'emballage sont imprimés ou non avec des couleurs, au choix de la clientèle. Généralement, sa production est destinée à l'emballage du textile (pagnes, tissus, coton) et des céréales (mil, riz, sorgho).

Société privée anonyme au capital de 680 millions de francs CFA, la production de FASOPLAST au cours des cinq dernières années s'est répartie de la façon suivante :

Tableau 5 : Evolution de la production de FASOPLAST

| Année | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | Fin août 2003 |
|--------------------------------|-------|-------|-------|---------|---------------|
| Production | | | | | |
| Sacs & sachets de coton | 750 t | 800 t | 875 t | 1 169 t | 831 t |
| Sacs & sachets en polyéthylène | 400 t | 400 t | 494 t | 528 t | 500 t |

Source : Direction Commerciale de FASOPLAST / t = tonne.

A la lumière de ces chiffres, on constate une augmentation régulière de la production des sacs et sachets d'emballage tant en coton qu'en polyéthylène. C'est dire que l'entreprise fait des efforts pour répondre à la demande d'emballage.

La grande proportion (90 %) de la production de FASOPLAST est consommée au niveau national. Ses exportations représentent seulement 10 % de sa production annuelle et sont destinées principalement vers le Niger, le Mali, le Togo et le Bénin, tous membres de l'UEMOA.

La capacité de production pourrait s'accroître afin de capter une part significative de la demande internationale de sacs et sachets d'emballage.

FASOPLAST envisage même de diversifier ses marchés d'exportation ; les pays de la CEMAC renforceraient ce cadre de diversification et de promotion.

4. Les groupements de production de tissus localement imprimés

Nous regroupons sous ce vocable les quatre associations ou groupements de producteurs de tissu national autrefois manuellement fait par nos tisserands, mais qui aujourd'hui a franchi une nouvelle étape dans sa fabrication grâce aux nouveaux métiers à tisser. Ces quatre structures de production de tissus sont :

- **Le Groupement Garga :**

(Garga signifiant teinture) situé à Koudougou, ville localisée à 100 km au centre ouest de Ouagadougou. Il est spécialisé dans la teinture et le tissage avec des métiers à grande laize.

Sa capacité de production se mesure de la manière suivante :

- Pour les tissus teints : 1 000 m/mois ;
- Pour le fils de coton teints : 4 000 kg/mois ;
- Pour les pagnes tissés : 160 m/mois.

Pour réaliser cette production, Garga utilise des matières premières achetées auprès des fournisseurs locaux. Il s'agit du tissu écri à armure toile, des fils de coton écri, du bazin blanchi, de la teinture.

• **L'unité artisanale de production Gode (UAP-GODE) :**

C'est la fabrique par excellence de ce qu'on appelle « Faso Dan Fani » ou tissus ou pagnes en coton. Cette entreprise produit aussi les couvertures faites de coton, des écharpes. Au cours des trois ans passés, elle a mis sur le marché les quantités de produits ci-après :

Tableau 6 : Evolution de la production Gode

| Codes produits \ Années | 2000 | | 2001 | | 2002 | |
|----------------------------------|-------|------------|------|------------|-------|------------|
| | Q | V | Q | V | Q | V |
| SH 520812 – pagnes | 7 217 | 41 797 750 | 8193 | 47 109 750 | 8 243 | 47 397 250 |
| SH 520832 – couvertures | 45 | 337 500 | 61 | 457 500 | 46 | 345 000 |
| SH 520812 & SH 520832 – écharpes | 45 | 135 000 | 212 | 636 000 | 112 | 336 000 |

Source : UAP-GODE

Quantités (Q) : en unités du produit – valeurs (V) : en francs CFA.

On remarque que les prix (détail) des produits de cette unité artisanale de fabrication du tissu local sont constants d'une année à l'autre :

- Les pagnes sont vendus à 5 750 F/l'unité ;
- Les couvertures sont quant à elles livrées à 7 500 F/l'unité ;
- Les écharpes sont cédées à 3 000 F/l'écharpe.

Il faut expliquer cet état de chose : le « Faso Dan Fani » est devenu plus cher que les tissus ordinaires importés. Malgré l'amélioration de la qualité des productions, ces tissus qui étaient autrefois considérés comme des produits de basse qualité, sont aujourd'hui prisés et appréciés comme des produits haut de gamme. Mais surtout, leurs coûts de production les rendent chers. En effet, les fils de coton achetés autrefois auprès de l'usine Faso Fani à des prix abordables sont obtenus auprès des commerçants importateurs à des prix très élevés.

• **La Coopérative de Production des Femmes de Ouagadougou (COPAFO) :**

Elle s'est spécialisée dans l'offre de trois produits textiles : les pagnes, les nappes de tables et les pantalons.

C'est une structure de fabrication d'une capacité de production limitée au regard de sa production annuelle au cours des trois ans passés.

Tableau 7 : Evolution de la production des Femmes de Ouagadougou

| Années | Pagnes | Nappes | Pantalons |
|--------|--------|--------|-----------|
| 2000 | 1000 | 200 | 1500 |
| 2001 | 1200 | 250 | 1750 |
| 2002 | 1500 | 300 | 1900 |

Source : Déclaration COPAFO.

- **L'Association Nakoglebzanga des Artisans de Sanmatenga (ANAS) :**

Elle est un regroupement d'artisans exerçant différents métiers dont le tissage. Cette association a son siège à Kaya ville située à 110 km de Ouagadougou et réputée pour la particularité de ses motifs d'impression de tissu et son savoir-faire en maroquinerie.

Ce regroupement dispose des capacités de production suivantes pour les divers tissus ou pagnes confectionnés :

- Pagnes blancs : 275 unités par mois ;
- Pagnes 2 couleurs : 350 unités par mois ;
- Pagnes à 4 coloris : 600 unités par mois ;
- Couvertures avec ou sans coloris : 250 unités par mois.

Cette production est réalisable à l'aide de fils de coton (SH 5205) ou de tissu dit Denim (SH 520942) importés mais achetés auprès de fournisseurs locaux de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

B. Les facteurs de production dans le secteur textile

Les facteurs de production peuvent être classés suivant les deux groupes d'activités majeures du textile :

- Les facteurs de production de la culture directe de coton ;
- Les facteurs de production des structures de transformation du textile.

1. Le niveau des facteurs de production dans la culture du coton

Ici, le rôle de la SOFITEX est primordial. Principal encadreur des producteurs de coton, c'est elle qui se situe en amont et en aval de la filière coton du Burkina, puis qu'elle organise également la commercialisation (achat-vente à l'extérieur). Elle dispose d'un dispositif élevé de facteurs de production au nombre desquels il faut citer :

- Les ressources humaines consacrées à l'encadrement des producteurs et au traitement du coton (égrenage, transport, etc.). Environ 1 500 employés permanents travaillent dans ses dix-neuf zones agricoles où 8000 groupements villageois sont encadrés. Une centaine d'agents spécialisés appelés correspondants coton sillonnent ces zones agricoles, accompagnés de 300 agents techniques coton (ou encadreurs) chargés de transmettre les connaissances aux 200 000 producteurs de ce produit.
- Annuellement la SOFITEX approvisionne en intrants (semences, engrais, pesticides, matériels de traitement, etc.) pour 40 milliards de francs CFA. Rien que pour les semences (graines), les quantités moyennes annuelles distribuées aux paysans tournent autour de 25 000 à 70 000 tonnes de graines de coton.
- A cela, il faut ajouter les coûts de recherche-développement en vue d'améliorer les rendements et de garantir le label qualité du coton burkinabé : environ 250 millions de francs CFA dépensés annuellement à cet effet.

L'assistance, le suivi technique depuis les semis jusqu'à la récolte ne suffisent pas. Il faut organiser la collecte (achat) du coton auprès des producteurs. Ensuite, l'égrenage doit être assuré pour que la fibre de coton puisse s'exporter, de même que les graines sont traitées pour être commercialisées (graines pour les huileries, pour les semences et l'alimentation du bétail) : douze usines d'égrenage sont chargées de ce travail.

C'est pourquoi la SOFITEX dispose d'un parc colossal de véhicules (camions) adaptés pour le transport du coton. Mais ce parc s'avère insuffisant d'où l'appel au secteur privé de transport pour combler le déficit en moyens de transport.

La SOFITEX demeure la structure incontournable de production du coton au Burkina.

Les autres acteurs de la filière disposent de facteurs de production relativement limités en nombre et en qualité.

Ainsi, en matière de ressources humaines, les unités industrielles qui emploient plus de cent salariés sont : FASOPLAST (300 employés) ; Centre de formation féminine et artisanale (250 employés), FILSAH (145 employés).

Quant aux autres entreprises sélectionnées, le nombre de leurs personnels varie entre 20 et 45 personnes. Ce sont de petites unités de fabrication artisanale dont les moyens de travail sont proportionnels à la taille de l'entreprise. En effet, le matériel technique utilisé par ces entreprises est de deux sortes :

- Les deux unités industrielles de fabrication textile que sont FASOPLAST et FILSAH possèdent des machines adaptées pour le grand tissage ou la grande filature ;
- En revanche, les autres acteurs tels que le Centre de formation féminine et artisanale, Garga et COPAFO sont nantis de grands métiers de tissage ; ce matériel est mécanique généralement et peut être confectionné localement dans ses composantes essentielles.

Pour l'approvisionnement en pièces de recharge, les unités dépendent exclusivement de l'étranger. Elles rencontrent souvent des problèmes de maintenance lorsque le matériel est en panne.

La consommation d'énergie est un grand poste de dépenses. Le Burkina est reconnu être très cher pour le coût unitaire d'énergie.

C. Les normes de qualité

« En dehors de la filière coton, la qualité est un problème sérieux pour la plupart des filières burkinabé d'exportation ».

Les tissus localement confectionnés manquent de normes nationales acceptées ou admises par tous. En revanche, le coton fibre du Burkina est défini par le label qualité F135 que les négociants et acheteurs internationaux connaissent bien. On y distingue douze gammes de fibre coton : le bola, le babu, le viva, le rudy, etc.

Encadré : la qualité du coton burkinabé

Le coton fibre se différencie des autres produits comme le café et le cacao par son usage industriel très élaboré avec différentes étapes successives (filature, tissage, bonneterie et confection) et par sa gamme très vaste de qualités (propreté, couleur, longueur, caractéristique). Le choix par les industriels des qualités nécessaires à leur approvisionnement est déterminé par la nature de l'article à fabriquer et les capacités de mélange entre plusieurs origines et éventuellement avec des fibres synthétiques ou artificielles.

La fibre burkinabé est de couleur naturellement crémée et est également homogène et régulière, du fait des variétés cultivées et de la récolte manuelle du coton graine. Ces caractéristiques techniques sont réputées excellentes.

Cet atout compétitif qu'est la qualité de la fibre a été salué au plan international en 1998, lors de la 57^e réunion plénière du Comité consultatif international du coton (CCIC), et confirmé par le rapport 1999 de la Fédération internationale des industries textiles (ITMF). Ce rapport classe le coton burkinabé parmi les 5 meilleures origines les mieux traitées industriellement.

Toutefois, les rendements globaux (kilogramme de fibre par ha) sont inférieurs par rapport à la moyenne mondiale. En 1998-1999, la moyenne mondiale était de 557 kilogrammes de fibre par ha contre 404 au Burkina, soit un écart de plus de 27 %. C'est à ce niveau que des efforts doivent encore être faits.

Source : C.TIENDREBEOGO et J. BAYOULO (1999).

Extrait de « Exportations, croissance et lutte contre la pauvreté au Burkina Faso » (Publication du CAPES, avril 2003, p. 64).

A défaut de normes matérielles existantes, certaines usines productrices utilisent les normes internationales exigées en la matière. C'est le cas de FASOPLAST et de FILSAH qui tentent autant qu'elles peuvent de respecter les spécifications imposées pour leurs productions respectives (ex. : normes USTER)

A cet effet, FASOPLAST vient de déposer auprès de l'OAPI (qui l'a acceptée) une marque déposée appelée « FASO BORO » où les spécifications et les caractéristiques de son emballage sont décrites.

Au moment de la présence de l'usine FASO FANI sur le marché des fils, tissus et pagnes, les normes de qualité dans la production existaient pour ses productions. Mais dès lors que cette usine a été liquidée, le respect de certaines spécifications n'est plus de rigueur. Les importations de produits textiles sont seulement contrôlées par la Société générale de surveillance (SGS) qui vérifie la quantité, la qualité et le prix des marchandises à destination du Burkina Faso.

Le certificat de conformité national pour les tissus imprimés, les fils teints et blanchis, les sacs de toiles tissés en polypropylène et les sacs en polyéthylène, exigé avant la fermeture de l'entreprise FASO FANI a supprimé de sa liste (cf. arrêté n° 00-026/MCIA/MEF du 17/05/2000), les tissus imprimés, les fils teints et blanchis. C'est donc pour les sacs d'emballage qu'on exige la conformité.

Cette mesure vise uniquement à protéger la fabrique FASOPLAST contre la concurrence étrangère de ses produits.

En ce qui concerne les autres productions locales tel le tissu local artisanalement confectionné (nappes de table de cobra CFFA, écharpes de COPAFO, couvertures de ANAS-Kaya, etc), il n'existe aucune norme nationale définissant ses spécifications (dimensions, qualité des fils utilisés, coloris, technique de fabrication, etc.).

D. Les efforts de recherche-développement

Nous avons déjà signalé le niveau des dépenses engagées par la SOFITEX pour développer et maintenir la qualité du coton burkinabé. Cependant, pour les autres branches d'activité du secteur textile, les investissements en recherche développements ne sont pas énormes ni spectaculaires. Mais on peut citer le cas de FASOPLAST qui, depuis sa privatisation en 1995, a connu une évolution remarquable et une expérience assez forte due à son intégration dans le groupe d'envergure internationale IPS/WA dirigé par AGA KHAN.

Ainsi, FASOPLAST contribue à la protection de l'environnement au Burkina Faso en injectant annuellement 15 millions de sachets pépinières dans l'économie nationale. Il est prévu une unité de recyclage des déchets plastiques afin de minimiser la pollution due aux emballages plastiques en errance.

La confection des fils produits par FILSAH respecte les normes USTER (qui sont internationalement connues).

Pour le respect de ces normes, les entreprises devront encore faire des efforts (comme c'est le cas des exportateurs de fruits et légumes) pour obtenir des normes d'emballage appropriées en vue d'un meilleur conditionnement de leurs produits. Par exemple, lorsque les unités comme COPAFO, UAP-GODE et Anas de Kaya utilisent des emballages de cartons non conventionnels pour conditionner, cela laisse à désirer.

E. La demande intérieure des produits textiles locaux

Nous l'avons déjà indiqué : le coton fibre produit par la SOFITEX n'est consommé qu'à 3 % par la seule usine de filature FILSAH, digne de ce nom.

Les autres unités travaillant dans le textile consomment des matières premières qui sont généralement importées (fils, tissus, teinture, etc.).

C'est aussi l'entreprise FASOPLAST dont la production est destinée au marché national pour une proportion de 90 %.

Quelques usines fabriquent de l'huile alimentaire et du savon à base de graines de coton. C'est le cas de la SN-CITEC et de JOSSIRA, toutes deux situées à Bobo-Dioulasso. Leur consommation intermédiaire relative à la graine de coton est très faible comparée au volume exporté de cette graine dans la sous-région et en Europe.

IV. PROFIL EXPORTATEUR DU SECTEUR TEXTILE AU BURKINA

A. Volume et direction des exportations

Le coton représente le premier produit d'exportation du Burkina. Dans les années 1980, sa part dans les exportations qui était de 20 % est passée à 40 % en 1992. En 1998, les exportations de coton constituaient à elles seules 63 % du total des exportations de produits burkinabé. En 2001, le chiffre atteint 55 % des exportations.

Entre 1994 et 2001, les exportations de coton en valeurs sont passées de 33 milliards à 94 milliards de francs CFA. C'est tout dire sur l'importance du coton dans l'économie du Burkina Faso.

Au cours des cinq dernières années, l'évolution des exportations de coton burkinabé est décrite dans le tableau ci-dessous :

Tableau 8 : Evolution des exportations de coton burkinabé

| Années | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 |
|-------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Quantités (en tonnes) | 120 474 | 134 437 | 119 749 | 114 600 | 138 993 |
| Valeurs (en millions de FCFA) | 99 243 | 92 285 | 76 183 | 79 087 | 73 987 |

Source : SOFITEX.

Les exportations de fils et sacs d'emballage sur les cinq dernières années étaient indiquées ainsi qu'il suit :

Tableau 9 : Evolution des exportations de fils et sacs d'emballage

| Années | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------------------|
| Produit 1 : fils SH 5205 | 1 825 | 1 825 | 3 389 | 3 040 | |
| Produit 2 : sacs et sachets d'emballage SH 6305 | 1 150 | 1 200 | 1 373 | 1 697 | 581 (fin août) |
| Produit 2 : vêtements pantalons pour hommes et garçonnet SH 6203 | 7 492 | 7 492 | 8 443 | 8 518 | |

Source : ONAC, septembre 2003.

L'offre de pagnes ou tissus imprimés appelés « Faso Dan Fani », c'est-à-dire faits en coton 100 %, se résume à ce que les entreprises tels COPAFO, le Centre de formation féminine et artisanale, Garga et autres entreprises ont l'habitude d'exporter vers les pays de la sous-région.

Mais ce sont des quantités négligeables au regard de la forte demande de produits textiles observée sur le marché en ce moment.

Les marchés d'exportation de ces produits sont généralement les pays de la sous-région UEMOA (Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger). Comme on le voit, les échanges en direction de la CEMAC, même s'ils existent pour les produits textiles considérés sont très marginaux. Même vers le Gabon, à cause de la diaspora burkinabé qui y réside, se manifeste une petite offre de textile d'habillement artisanalement confectionnée.

Les exportations des produits textiles du Burkina (mis à part le coton fibre) sont essentiellement dirigées vers les pays membres de la zone UEMOA. Ces dernières années avec la création de la filature FILSAH-sa, une qualité supérieure de fils de coton est exportée vers l'Europe. Le profil exportateur du secteur coton est assez donc restreint et peu large du fait du faible niveau de la production nationale (si le coton brut n'est pas pris au compte).

B. Politiques d'exportation et mesures d'encouragement

La culture du coton graine a toujours bénéficié d'un soutien très actif du gouvernement : le maintien du monopole de la SOFITEX sur toute la filière, l'obtention de financements nécessaires au développement de l'activité cotonnière (cf. publication du CAPES, avril 2003, p. 74-75).

D'une façon générale, la promotion des exportations et la réglementation des importations ont été influencées par les Programmes d'ajustement structurel (PAS) appliqués par le pays depuis 1991. Ainsi, le régime général des importations et des exportations, défini par ordonnance depuis le 27 novembre 1991, constitue le cadre général de politique d'incitation des échanges commerciaux.

1. Le régime des importations et des exportations

Il y est défini un ensemble de textes fixant les conditions d'entrée et de sortie des marchandises au Burkina Faso :

- D'abord l'ordonnance n° 9160069/PRES du 27 novembre 1991 (et ses textes d'application) ;
- L'autorisation spéciale : Le décret n° 97-446/PRES/PM/MEF/MCIA et ses textes d'application qui fixent les procédures administratives, douanières et bancaires.

2. Le Tarif extérieur commun de l'UEMOA (TEC)

Le Tarif extérieur commun constitue, avec le régime préférentiel communautaire, les composantes de l'Union douanière.

Les taux des droits et taxes permanents pour compter du 1^{er} janvier 2000 sont les suivants :

Tableau 10 : Taux des droits et taxes permanentes

| Catégorie | Droit de douane (DD) | Redevance statistique | Prélèvement communautaire de solidarité |
|-----------|----------------------|-----------------------|---|
| 0 | 0 % | 1 % | 1 % |
| 1 | 5 % | 1 % | 1 % |
| 2 | 10 % | 1 % | 1 % |
| 3 | 20 % | 1 % | 1 % |

Source : UEMOA.

NB : Pour ces droits et taxes, l'assiette est constituée par la valeur CAF.

3. La Taxe dégressive de protection (TDP)

Tableau 11 : Taxe dégressive de protection

| Période | TDP basse | TDP haute |
|--------------------------|-----------|-----------|
| Du 01/07/99 au 31/12/99 | 10 % | 20 % |
| Du 01/01/ 00 au 31/12/00 | 7,5 % | 15 % |
| Du 01/01/ 01 au 31/12/01 | 5 % | 10 % |
| Du 01/01/ 02 au 31/12/02 | 2,5 % | 5 % |
| A partir de janvier 2003 | 0 % | 0 % |

Source : UEMOA.

Si à l'importation, certaines autorisations préalables ou contrôles sont encore nécessaires et exigés, à l'exportation, tous les droits et taxes à l'exportation ont été supprimés.

Le régime des entreprises ou sociétés d'exportation précise les mesures d'encouragement suivantes :

- Exonération des droites et taxes de douane sur :
 - Les matériaux de construction ;
 - Les matières premières ;
 - Les équipements et pièces de rechange.
- En matière fiscale, exonération totale de certains impôts indirects, réduction de l'Impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (IBIC) à hauteur de 50 à 75 %.

C. Problèmes d'expédition, de conditionnement, du financement des crédits à l'exportation

Excepté le cas du coton fibre qui, depuis la récolte jusqu'à l'emballage pour expédition, est une réussite, les autres produits de la filière ne sont pas très bien conditionnés ni financés. Certaines unités accèdent difficilement aux crédits.

L'expédition des produits exportés (coton, fils, tissus, sachets et sacs d'emballage) se fait généralement par la route (vers les pays voisins que sont le Niger, le Mali, le Togo, le Bénin et le Ghana), par la route et le chemin de fer lorsqu'il s'agit de la Côte d'Ivoire. Le transport aérien constitue un dernier recours lorsque les quantités sont très infimes et qui concernent les pagnes ou tissus imprimés et exportés vers la France ou la Hollande.

D. Conclusions et recommandations

Le coton fibre du Burkina se produit et se vend bien pour l'instant. La production du coton est encadrée par une structure hautement surveillée par les autorités publiques du pays (gouvernement). La commercialisation de cette production est également menée à bien par la SOFITEX, sauf lorsque les cours mondiaux du coton fluctuent défavorablement. Il est en de même pour la graine de coton.

Les autres productions du secteur textile (fils de coton, tissus confectionnés ou fabriqués artisanalement, sacs et sachets d'emballage) sont presque abandonnés au hasard de la chance de l'entrepreneur qui décide de s'y consacrer. En effet, il n'y a aucune perspective claire de développement industriel des textiles et de l'habillement. Sans une politique de transformation conséquente du coton fibre, la promotion des exportations des autres produits textiles issus de cette transformation rencontre des contraintes et obstacles non négligeables : capacités de productions réduites, matériels d'équipement de production vétustes et archaïques, absence d'innovations technologiques, etc.

Le défi majeur à relever dans le secteur textile est de redéfinir la politique de transformation industrielle d'une partie de la fibre de coton produite annuellement.

A considérer les douze millions de burkinabé qui, chaque jour doivent se vêtir, on peut rêver que si cette demande était partiellement satisfaite par l'habillement industriellement confectionné à partir du coton burkinabé, le secteur textile aura fait un bond qualitatif et partant toute l'économie du pays.

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA DEMANDE

I. INTRODUCTION

Après l'examen du comportement de l'offre de textile du Burkina, il nous faut analyser dans une deuxième partie les caractéristiques de la demande de textile et du vêtement. Il faut dire tout de suite que le coton brut, dont nous avons longuement parlé dans la première partie, se caractérise par une demande intérieure très faible. Cette demande émane de la seule usine de filature FILSAH-sa et est évaluée à 3 % de la production totale de SOFITEX, soit environ 5000 tonnes par an. La demande des autres utilisateurs du coton fibre est très difficile à quantifier, car il s'agit de la partie du coton directement travaillé par des milliers de femmes qui, traditionnellement à l'aide de quenouille tenue manuellement, filent le coton brut cardé pour le tissage artisanal.

Il s'agit ici de parler de produits textiles dont la demande est surtout satisfaite à partir de l'étranger. Ces produits sont : les fils de coton (divers spécifications existent), les tissus imprimés ou les pagnes appelés « fancy ou wax », les t-shirts et maillots de corps, en bonneterie, les vêtements (pantalons et shorts pour hommes et garçonnets) et autres articles de friperie. Les sacs d'emballage dont l'usine FASOPLAST se charge de la production sont fortement demandés pour plusieurs utilisations : conditionnement des céréales, des fruits et légumes, etc. Mais la production nationale de ces emballages ne peut satisfaire la demande existante.

A. Description du produit textile et de l'habillement demandé

Le secteur textile au Burkina couvre d'une façon générale, l'activité proprement dite de la culture du coton, les différentes transformations de ce coton en fils, tissus, vêtements, etc. Les divers produits fournis par la filière textile du pays peuvent être classés ainsi qu'il suit :

- Le coton masse ou coton graine, produit par la multitude de paysans résidant dans les zones cotonnières du pays ;
- Le coton non cardé, ni peigné ou coton fibre désigné dans le système de classification harmonisé international par le code SH 520100. C'est ce coton qui sert à fabriquer les fils, tissus, etc. ;
- La graine de coton dont le code désignation est SH 120720.

Au Burkina, ce sous-produit du coton dont une part significative est exportée, est utilisé pour la fabrication de l'huile alimentaire, du savon et il sert pour l'alimentation du bétail entre les mois d'avril et juin.

- Les fils de coton : divers types de fils sont ici considérés ; il y a les fils 100 % coton, peignés, tout blancs servant à la fabrication des cotonnades ou tissus. Il existe des fils peignés et retors, 100 % coton, teints servant à la fabrication des étoffes en couleur. Depuis la disparition de l'usine Faso Fani, la production de ces fils est désormais assurée par une unité de fabrique située à Bobo-Dioulasso et appelée FISAH (Filature du Sahel), le reste des fils étant importé.
- Les tissus : désignés par le code SH5208, il faut distinguer ici les étoffes ou tissus cotonnade fabriqués artisanalement par les tisserands individus ou les groupements de métier-tissage où se retrouvent généralement les femmes et les tissus industriellement confectionnés.

La seule usine industrielle de fabrication de tissus ayant cessé ses activités depuis 1998, l'offre de tissus autres que les « bogolans », les tissus de coton 100 % à armure toile (plus de 100 g/m² à 200 g/m², imprimés traditionnellement ou artisanalement, qu'ils soient blancs ou teints), cette offre est assurée par les commerçants importateurs, grossistes de textile.

- Les fils de jute et les filets de pêche : leur offre sur le marché est insignifiante, seule l'unité de fabrique FASOPLAST en dispose comme matières premières.
- Les sacs et sachets d'emballage connus sous la codification SH 6305 : la production de ces produits est assez faible et ne couvre pas les besoins de consommation du pays en matière d'emballage et de conditionnement.

L'usine FASOPLAST qui assure une certaine production est concurrencée sur son marché par l'offre étrangère venant surtout du Ghana et de la Côte d'Ivoire.

L'utilisation des sacs et sachets d'emballage s'est largement répandue dans le pays durant ces quinze dernières années, car elle couvre et sert pour plusieurs productions surtout agricoles : le conditionnement des céréales, des oignons, des pommes de terre. C'est la raison pour laquelle 90 % de la production de l'usine FASOPLAST sont principalement absorbés par la consommation nationale.

- Les vêtements pour les hommes tout genre et âge confondus : fabriqués à l'aide de tissus imprimés et autres pagnes tissés artisanalement, l'offre d'habillement est faite par la multitude de marchands de friperie et de tailleurs qui disposent en général de deux à trois machines à coudre logées dans un atelier de coin de rue.

Vu le caractère informel de cette activité, la saisie statistique des données de production réelle de ce produit est impossible. Seule l'organisation d'un salon (ou foire) de l'habillement pourra aider à l'enregistrement et à la connaissance du niveau réel de production de ce produit et de la qualité du travail dans ce milieu.

Et pourtant, des modèles de vêtements richement brodés sont chaque jour portés par la population lors de cérémonies solennelles (habits moaga vêtus par le « Naaba » coiffé de bonnet, habit dagara, gourounsi, broderie de tissus bazin, etc.).

C'est dire que la couture styliste possède une matière riche à exploiter pour assurer l'offre d'habillement. Malheureusement, il n'existe pas de couturiers de haut niveau organisés en corporation digne de ce nom, capable d'honorer la forte demande d'habits.

- Les produits textiles de bonneterie (t-shirts, maillots de corps) rassemblés sous le code SH 6305 ne sont pas localement fabriqués.

Ces produits de bonneterie ainsi qu'une forte proportion des vêtements (pantalons, chemises et costumes prêt-à-porter, etc.) proviennent généralement d'une offre de friperie dont se charge l'importation.

Le marché de l'ensemble de ces produits textiles (fils, tissus de coton, tissus synthétiques, fils de jute, t-shirts en bonneterie, vêtements) se caractérise par la multitude de demandeurs alors que les producteurs-offreurs sont en nombre très limité ou n'existent pas du tout au plan national. Ces entreprises demandeurs (ou acheteurs) peuvent être classées de la façon suivante :

- Les importateurs grossistes de tissus imprimés utilisés pour la confection des pagnes et vêtements ;
- Les revendeurs demi-grossistes à la fois vendeurs détaillants de tissus, de pagnes, vêtements et fils ;
- Les vendeurs détaillants de tissus, de fils, de vêtements ;
- Les fabricants-vendeurs isolés ou regroupés de tissus localement confectionnés et appelés communément « Faso Dan Fani ».

La forte demande déjà observée de ces produits à l'extérieur est appelée à croître au cours des années à venir du fait de l'inexistence de grandes entreprises productrices de textile directement destiné à l'habillement.

B. Objectifs et méthodologie

Pour les objectifs et la méthodologie utilisée, nous renvoyons le lecteur au chapitre I ci-dessus.

II. RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le marché du textile au Burkina se définit surtout par une faible gamme de produits offerts par quelques unités nationales et par une large demande variée de produits textiles industriellement manufacturés que seule l'importation peut satisfaire. Cette gamme variée va du tissu imprimé (toutes couleurs confondues), des fils divers, aux sacs et sachets d'emballage en passant par les filets destinés à la pêche, les t-shirts, les pantalons shorts et autres friperies. Tant que le besoin de se vêtir existera, cette demande exigera d'être satisfaite et pour l'instant, c'est par l'offre étrangère qu'elle le fait, aux conditions de réglementation imposées par les autorités publiques du pays.

Ces conditions, qui régissent les importations de textiles et d'habillement, se sont assouplies ces dernières années avec l'entrée en vigueur du Tarif extérieur commun (TEC) de la zone monétaire ouest africaine UEMOA.

Principalement d'origine asiatique, les importations de textile burkinabé cherchent à se diversifier, suivant que les coûts d'approvisionnement sont favorablement accessibles ou pas.

En provenance des pays membres de la CEMAC, on observe une absence de flux d'échanges relatifs au textile. Pourtant le Cameroun, le Tchad et le Gabon pourraient constituer des pays offreurs de certains produits textiles consommés au Burkina (exemple : la bonneterie, les tissus imprimés ou pagnes fancy, etc.).

La rencontre acheteurs/demandeurs sur les textiles et l'habillement prévue en novembre 2003, pourrait être une occasion opportune de sceller des liens d'affaires entre acheteurs burkinabé de textile et offreurs originaires de la zone CEMAC.

Les seuls obstacles au développement de ces liens d'affaires sont l'absence de mode de transport approprié, de moyens de paiement adaptés (monnaie et changes, etc.), les problèmes de communication entre les deux zones sont aussi des contraintes majeures au développement des échanges commerciaux entre les deux zones.

III. PROFIL IMPORTATEUR DU SECTEUR TEXTILE

A. La structure des importations de textile par le Burkina

Annuellement, le Burkina importe plus de 12 milliards de francs CFA de tissus et de produits dérivés du coton. Presque la totalité de cette demande est satisfaite par les importations d'origines classées en quatre zones principales de provenance :

- Les importations de la zone ouest africaine (UEMOA et CEDEAO) ;
- Les importations de l'Union européenne (France et autres) ;
- Les importations d'Asie (Chine, Indonésie, Thaïlande, Corée, Japon) ;
- Les importations en provenance d'Amérique.

En ce qui concerne l'Afrique Centrale, le flux d'échange en matière textile est assez négligeable.

Au cours des cinq dernières années, les seules importations de fils et tissus en coton valaient plus de 6 milliards de francs CFA par an. L'Asie à elle seule se partage le montant de 4 milliards de francs CFA (cf. tableau ci-dessous), soit près de 70 % du total.

Tableau 12 : Structure des importations de fils et tissus au Burkina, période 1998-2002

| Années Provenances | 1998 | | 1999 | | 2000 | | 2001 | | 2002 | |
|--|------------------|----------------------|------------------|----------------------|------------------|----------------------|------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| | Q | V | Q | V | Q | V | Q | V | Q | V |
| UEMOA | 1 078 104 | 2 872 054 644 | 408 846 | 598 924 205 | 4 055 237 | 2 559 276 788 | 1 307 130 | 2 346 924 242 | 178 439 | 183 962 904 |
| Union européenne | 543 543 | 669 558 862 | 429 508 | 525 020 220 | 442 487 | 546 600 485 | 620 091 | 752 469 721 | 481 467 | 478 945 094 |
| Asie | 2 042 431 | 1 220 224 878 | 2 853 049 | 1 379 721 251 | 2 370 665 | 1 123 485 632 | 3 573 006 | 1 748 561 630 | 7 719 913 | 4 375 112 247 |
| Autre Afrique | 547 250 | 690 710 069 | 557 523 | 489 549 800 | 283 325 | 139 128 467 | 697 996 | 478 853 404 | 245 252 | 324 081 402 |
| Autre Europe | 76 408 | 50 502 999 | 66 001 | 31 229 190 | 29 804 | 16 719 951 | 38 491 | 16 688 364 | 44 638 | 53 301 531 |
| Amérique | 2 065 409 | 798 021 267 | 1 715 639 | 554 096 400 | 1 552 591 | 765 125 949 | 2 223 870 | 930 992 280 | 576 355 | 710 045 412 |
| Afrique centrale | 0 | 0 | 82 | 60 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| O.N.D. (Origine non déterminée) | 124 854 | 102 654 014 | 140 906 | 158 863 062 | 3 119 | 4 930 450 | 14 921 | 1 622 418 | 0 | 0 |
| Total général | 6 477 999 | 6 403 726 693 | 6 171 554 | 3 737 464 128 | 8 737 228 | 5 155 267 722 | 8 475 505 | 6 276 112 059 | 9 246 04 | 6 125 448 590 |

Source : ONAC.

Quantités (Q) : en poids net de kg ; valeurs CAF (V) : en francs CFA.

Face à une demande nationale croissante de textile, la concurrence entre les diverses sources d'approvisionnement s'est accentuée, surtout avec l'entrée sur le marché des textiles originaires des pays d'Asie (Taïwan, Hong Kong, Chine Populaire, Indonésie, Vietnam, Thaïlande, Japon).

Entre 2000 et 2002, les données chiffrées des importations de vêtements, pantalons et shorts et de toute la panoplie des articles de bonneterie ainsi que de la friperie, ont été estimées en quantités et en valeurs suivant le tableau ci-après :

Tableau 5 : Structure des importations de vêtements-pantalons et de bonneterie

| Années | 2000 | | 2001 | | 2002 | |
|---|-----------|---------------|-----------|---------------|-----------|---------------|
| | Q | V | Q | V | Q | V |
| Produits code SH 61, 62, 63 C'est-à-dire vêtements pour hommes & femmes, les linges de table, rideaux, costumes en bonneterie, manteaux, sacs et sachets d'emballage, etc. | 9 372 855 | 2 771 350 216 | 9 100 177 | 4 516 595 470 | 7 216 739 | 3 158 252 552 |

Source : ONAC.

Quantités (Q) en poids net de kg ; valeurs CAF (V) en francs CFA.

Les origines majeures de ces importations sont l'Europe (France, Danemark, Italie, etc.), l'Asie (Chine Populaire, Taïwan, Hong Kong), Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo, Ghana, etc.) et marginalement l'Amérique (Porto Rico). Même si les quantités ont baissé de 3 % entre 2000 et 2001 et qu'entre 2001 et 2002 cette baisse a atteint un taux de 21 à 23 %, il n'en demeure pas moins que la demande de ces produits est élevée, car la tendance à la baisse des importations s'explique par le freinage impulsé aux échanges entre le Burkina et le reste du monde, suite à la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire.

Les circuits d'importation habituels sont le pays fournisseur, le port d'Abidjan ou de Lomé, puis le transport jusqu'à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso ou autres villes du Burkina via le chemin de fer ou la route.

Les ports d'Accra et de Tema (Ghana) sont actuellement les ports de transit pour le Burkina parce que le climat économique et politique en République de Côte d'Ivoire n'est pas favorable aux transactions économiques paisibles.

B. La taille du marché des textiles et les perspectives de son évolution

Si la demande à satisfaire est couverte à hauteur de 3 % seulement pour les fils de coton simple et retors, grâce à la production de FILSAH-sa, il faut noter que les autres types de fils non produits localement doivent être importés. Plus haut, nous avons donné les niveaux d'importation des fils et tissus de diverses origines entre 1998 et 2002.

Pour ce qui concerne les sacs et sachets d'emballage, même si la consommation nationale absorbe 90 % de la production de l'usine FASOPLAST, on assiste toujours à des niveaux élevés d'expression de la demande d'emballages surtout au moment de la récolte des céréales et de coton (novembre-janvier).

Quant à la demande de l'habillement, elle est toujours en progrès, face à l'absence d'une offre nationale alternative aux importations de diverses sources.

L'estimation annuelle des besoins se chiffre à plus de 12 milliards de francs CFA pour toutes les importations de textile.

C. Les caractéristiques du marché de textile

La gamme des produits, les variétés de tissus, des fils, les coloris sont des éléments importants de la composante demande de textile. Au Burkina, la couleur blanche des tissus et pagnes (fancy, wax, bazin), bien qu'appréciée dans certaines circonstances précises (rites funéraires et religieux) joue négativement dans le choix de l'étoffe à acheter parce que le pays est un territoire où la poussière prédomine à certains moments.

En revanche, les couleurs ocres, grises ou kaki et autres variances colorées sont nettement appréciées dans le choix d'achat.

C'est surtout le cas dans les demandes d'achat de friperies (vestes, chemises, pantalons, etc.).

Les produits haut de gamme n'ont pas de chance d'être vulgarisés auprès de la grande masse de la population. Le rapport qualité/prix joue surtout dans le sens du bas de gamme : au Burkina, compte tenu du faible pouvoir d'achat, la consommation de masse à bas prix est plus importante. Par exemple la production du tissu local appelé « dan fani » bien que du haut de gamme, vu sa qualité, est actuellement handicapée par les coûts de production élevés qui renchérissent son prix au consommateur. Malgré la qualité supérieure de certains tissus nationaux comparés aux tissus importés, les consommateurs préfèrent acheter les produits importés et vendus à bas prix.

D. La politique et les procédures d'importation

Le Burkina Faso est membre de l'UEMOA et de la CEDEAO. En matière des échanges commerciaux, il adhère aux principes et décisions de libéralisation des échanges, édictés par ces structures communautaires.

Ainsi, dans le cadre de l'Union monétaire ouest africaine (UEMOA), les produits sous étude importés sont soumis différemment à une taxation selon qu'ils sont d'origine intra-union ou d'origine extra-union.

1. Les règles et dispositions régissant les importations de coton, tissus, fils et vêtements

(a) Vis-à-vis des pays non-membres de l'UEMOA

Un Tarif extérieur commun (TEC) est appliqué aux produits importés de pays autres que ceux de l'UEMOA. Ce tarif extérieur commun se compose :

- Du droit de douane à quatre taux : 0 %, 5 %, 10 %, 20 % respectivement pour les quatre catégories de produits 0,1, 2 et 3 ;
- D'une redevance statistique de 1 % ;
- D'un prélèvement communautaire de solidarité de 1 %.

La fiscalité globale de porte est donc de :

- 2 % pour les produits de la catégorie 0 ;
- 7 % pour les produits de la catégorie 1 ;
- 12 % pour les produits de la catégorie 2 ;
- 22 % pour les produits de la catégorie 3.

(b) Vis-à-vis des pays membres de l'UEMOA

Il y a une préférence communautaire consistant en une franchise des droits de taxes d'entrée pour les produits originaires des états membres.

En ce qui concerne les produits textiles sous revue, ils devraient en principe être classés dans la première catégorie lorsqu'il s'agit des tissus, des pantalons, des tee-shirts et autres fils de coton destinés à la consommation intermédiaire, parce que considéré comme biens de première nécessité ou matières premières de base.

2. Les droits à l'importation et obstacles non tarifaires

Mis à part les taux de droits à l'importation cités plus haut et qui sont le résultat de la politique commerciale communautaire pratiquée par le Burkina, il n'existe pas d'autres droits ou obstacles non tarifaires applicables aux produits textiles importés.

L'évaluation en douane se fait à partir de la valeur CAF du produit importé. Le dédouanement se paie au comptant à travers des sociétés de transit.

Le commerce des tissus, fils et pagens est d'une façon générale libre au Burkina Faso. Mais tout commerçant est soumis au paiement des taxes intérieures telles que la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou les taxes de consommation (ex : taxe sur les boissons alcoolisées et sur le tabac, etc.).

L'évaluation en douane tient compte de cette TVA.

Il n'y a pas d'autres obstacles non tarifaires concernant les tissus, les fils et pagens.

3. Les documents nécessaires à l'importation

Pour la réussite d'une opération d'importation, les documents ci-dessous énumérés sont exigés par l'administration douanière du Burkina :

- La lettre de transport (aérien, terrestre-rail, maritime) ;
- La facture commerciale du fournisseur ;
- Le certificat d'origine ;
- Le bordereau d'expédition ;
- Le certificat d'inspection avant expédition (ou attestation SGS) ;
- L'Autorisation préalable d'importation (API).

Ce dernier document (API) est fourni par l'importateur. Toute opération d'importation de plus de trois millions de francs CFA fait l'objet d'une attestation de vérification SGS.

4. Politique et procédures d'importation

Le régime général des importations et exportations du Burkina est défini par des textes réglementaires (l'ordonnance N° 97-466/PRES/PM/MEF/MCIA du 30 octobre 1997). Ces textes indiquent les procédures administratives, douanières et bancaires relatives aux biens importés.

Le code et le tarif douaniers sont décrits par la loi N° 03-92/ADP du 3 décembre 1992 portant code des douanes. Ils indiquent les niveaux des droits et taxes à l'importation et à l'exportation qui doivent être perçus.

Mais depuis le premier janvier 2000, le régime des importateurs est défini par la nomenclature tarifaire de l'UEMOA appelée Tarif extérieur commun (TEC).

Il n'existe pas d'événements majeurs prévus qui puissent influencer défavorablement sur les importations, sauf les jours fériés durant lesquels l'administration douanière et bancaire ne travaille pas.

Les sources d'information sur la politique et les procédures d'importation sont :

- La Direction générale des douanes (DGD) ;
- Le Centre de guichet unique (CGU) ;
- L'Office national du commerce extérieur (ONAC) ;
- La Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Burkina Faso (CCIA-BF) ;
- Le Conseil burkinabé des chargeurs (CBC).

5. Marchés publics des textiles et des facteurs de production

Excepté la SOFITEX qui est une entreprise dont le capital est en partie public, les autres entreprises interviewées sont privées et ne se soumettent pas obligatoirement à la procédure d'appel d'offres.

Pour l'achat des intrants (pesticides, engrais, sacs d'emballage du coton cardé, etc.), la SOFITEX utilise régulièrement la procédure d'appel d'offres public national et international. Une commission interne d'attribution des marchés assure la gestion de ces appels d'offres.

E. Les circuits d'importation, les pratiques commerciales et les perspectives du marché

Comme on l'a vu plus haut, les provenances des importations des produits textiles en étude sont la zone ouest-africaine, l'Europe, l'Asie, l'Amérique. Pour l'analyse des circuits d'importation, selon que la direction est située en Afrique, en Europe, en Asie ou l'Amérique, il faut tenir compte des facilités de transport.

En effet, les circuits d'importation provenant d'Europe, d'Asie et d'Amérique ont pour contrainte majeure la disponibilité des moyens de transport.

Dans la zone ouest-africaine, les importations de textile (tous produits confondus) sont acheminées à l'importateur par voie terrestre, ferroviaire et souvent par voie aérienne. C'est le cas des importations en provenance de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Ghana, du Mali, du Niger ou du Sénégal.

En revanche, les importations en provenance des pays d'Asie, d'Europe et d'Amérique sont principalement acheminées jusqu'à l'importateur par voie maritime jusqu'aux ports de destination que sont Abidjan, Lomé, Accra-Téma, Cotonou. Ensuite, la marchandise est transportée par route ou chemin de fer (cas d'Abidjan) jusqu'au consommateur final.

Sur la chaîne de distribution, les intermédiaires demi-grossistes et détaillants participent à l'augmentation des coûts d'approvisionnement.

Cependant, le faible niveau de l'offre nationale des produits a engendré une vive concurrence entre les fournisseurs étrangers. Ainsi, les textiles venant d'Asie sont offerts à des prix défiant toute concurrence bien qu'ils soient de qualité inférieure à ceux du Burkina et de l'Europe ou d'Amérique. Cette concurrence des textiles asiatiques est récente et date du début des années 1990.

Quant au conditionnement, il faut signaler que les emballages sont de normes internationales diverses. En revanche, les spécifications précises pour les tissus, les fils et filets sont exigées par les importateurs eux-mêmes.

Les pratiques commerciales en cours lors de ces opérations d'importation sont celles généralement admises : choix sur la base d'un échantillon ou de visites au producteur (cas des commandes de la zone ouest-africaine), le mode de paiement, c'est la lettre de crédit irrévocable à 90 jours ou l'acceptation de traites à 60 ou 90 jours d'échéance.

Les perspectives du marché des textiles au Burkina s'annoncent dynamiques malgré l'absence de la grande usine de transformation qu'était Faso Fani.

La nécessité de faire transformer le coton cardé et peigné en fils de coton divers se fait sentir. Aussi, les petites unités de fabrication de fils-coton vont naître afin d'accroître la valeur ajoutée du coton.

En revanche, le marché des tissus sera envahi par la concurrence des produits de provenance asiatique.

Aussi bien la qualité ainsi que les prix offerts seront déterminants dans la conquête de ce marché. La production nationale (intérieure) de tissus (pagnes, étoffes) est déjà confrontée à cette concurrence de la production asiatique. Et le consommateur burkinabé choisit en fonction du prix offert qu'il peut supporter. Les conditions actuelles de cette offre sont favorables aux produits textiles asiatiques.

Des études plus spécifiques de cette perspective du marché du textile où l'accent sera mis sur la création de co-entreprises entre importateurs burkinabé et fournisseurs étrangers devront être mises en œuvre.

F. Conclusions et recommandations générales

« Un pays qui exporte 98 % de sa production cotonnière n'a d'autre choix que de cultiver l'excellence, car en dépit de la qualité de son coton, le Burkina doit faire face à une rude concurrence sur le marché international », dixit le journal étatique Sidwaya dans sa livraison du 23 septembre 2003.

Mais le choix de cultiver l'excellence dans la production du coton fibre ne doit pas se limiter seulement à cette étape du développement textile. Outre les traitements modernisés de l'égrenage du coton, la SOFITEX, principal opérateur de la filière coton, devra lorgner en direction des autres branches d'activités de transformation du coton. Cette politique de transformation industrielle de la fibre coton doit être sérieusement étudiée dès maintenant si l'on ne veut pas être surpris par un blocage dommageable résultant d'une impossibilité de vendre le coton burkinabé à un prix bénéfique.

Par exemple la SOFITEX pourrait envisager sa contribution à la création (sous forme de participation au capital des sociétés) d'unités industrielles de transformation du coton fibre en fils, tissus, vêtements et autres bonneteries. Cette transformation industrielle est d'ailleurs recommandée par l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) car elle est synonyme de création de plus de valeur ajoutée pour l'économie entière de la sous-région.

Le Burkina a tout intérêt pour regarder dans cette direction, vu la gamme réduite de son offre textile à l'exportation et à l'intérieur du marché national.

Comme conséquence de la faiblesse de l'offre des autres produits dérivés du textile (fils, tissus, pagnes, vêtements, sacs d'emballage), la demande de textile coûte cher au pays en terme de sortie de devises : plus de douze milliards de francs CFA par an. L'approvisionnement du pays en produits textiles et d'habillement se réalise grâce aux importations de provenances concentrées surtout sur trois zones que sont la sous-région UEMOA, l'Asie du Sud-est, l'Europe.

La zone Amérique est une source d'approvisionnement de moindre importance. La trop grande proportion accordée à l'Asie indique que l'intégration sous-régionale elle-même souffre de cette prépondérance des échanges orientés vers l'extérieur.

De même qu'au niveau de chaque pays, une industrialisation de l'activité textile pourrait contribuer à la satisfaction de la consommation nationale de produits textiles, au niveau sous-régional la rationalisation des politiques de transformation industrielle du coton, aiderait à accélérer l'intégration économique.

C'est pourquoi, l'initiative de développer les échanges commerciaux de textile inter-régional entre l'UEMOA et la CEMAC va permettre de déceler les créneaux porteurs d'activités commerciales, industrielles que les professionnels de la filière textile ne manqueraient pas de saisir.

Les opérateurs économiques burkinabé de la filière textile seront intéressés à la rencontre acheteurs/demandeurs de Douala pour plusieurs raisons :

- La recherche de partenariat en matière d'investissements productifs pour la modernisation de leurs outils de production ;
- La recherche de partenaires fournisseurs de produits textiles que la production nationale ne réalise pas : tissus divers, vêtements, bonneterie, fils divers, etc.

Si la présente étude de l'offre et de demande de textile au Burkina permet de contribuer à atteindre ces objectifs, elle aura contribué à développer le commerce entre la zone UEMOA et la zone CEMAC.

ANNEXE I

LISTE DES ENTREPRISES

Société burkinabé des fibres textiles (SOFITEX)

Adresse postale : 01 BP 147

Rue : 2744 avenue William Fonty

Ville : Bobo-Dioulasso

Tél. (226) 97 00 25/24

Fax (226) 97 00 23

Filature du Sahel (FILSAH SA)

Adresse postale : 01 BP 1416 Bobo-Dioulasso

Rue : Zone industrielle

Ville : Bobo-Dioulasso

Tél. (226) 97 07 24/97 43 64

Fax (226) 97 46 75

E-mail : filsha@fasonet.bf

Association Nakoglebsanga des artisans du Sanmatenga (ANAS)

Adresse postale : BP 269 Kaya

Ville : Kaya

Tél. (226) 45 31 16

Fax (226) 45 31 16

Unité artisanale de production Gode (USP-GODE)

Adresse postale : 01 BP 6493 Ouagadougou 01

Rue : Avenue Ouezzin Coulibaly

Ville : Ouagadougou

Tél. (226) 30 83 86

Fax (226) 31 67 37

Groupement GARGA

Adresse postale : BP 78 Koudougou

Ville : Koudougou

Tél. (226) 44 06 47/82 25 48

E-mail : goama1@caramail.com

Coopérative de production artisanale des femmes de Ouaga (COPAFO)

Adresse postale : 01 BP 4979 Ouagadougou 01

Ville : Ouagadougou

Tél. (226) 31 12 54/85 28 82

Fax (226) 31 58 74

E-mail : saccA@fasonet.bf

ENANA Confection et formation

Adresse postale : 04 BP 8155 Ouagadougou 01

Rue : Avenue Kadiogo

Ville : Ouagadougou

Tél. (226) 34 28 17

Fax (226) 31 14 07

Société des Plastiques du Faso (FASOPLAST°)

Adresse postale : 01 BP 534 Ouagadougou 01

Rue : Zone industrielle Gounghin, Secteur 9 Ouagadougou

Ville : Ouagadougou

Tél. (226) 34 55 79/34 31 51

Fax (226) 34 20 67

E-mail : fasoplast@cenatrin.br

Centre de formation féminine et artisanale (CFFA)

Adresse postale : 01 BP 358 Ouagadougou 01

Rue : Secteur n° 8

Ville : Ouagadougou

Tél. (226) 34 28 90



Centre du commerce international

CNUCED/OMC

ANNEXE II

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Rencontre acheteurs/vendeurs sur le textile et l'habillement
Douala, Cameroun, 12-14 novembre 2003

| | | | |
|------------------------|--|-------------------|--|
| Nom de l'entreprise: | Adam's Import-Export | | |
| Adresse Postale: | 806 Kwame Nkrumah | | |
| Ville, Pays: | 01 B.P. 431 Ouagadougou 01, Burkina Faso | | |
| Contact (M./Mme.): | Mr. Adama Soudré, Directeur | | |
| E-mail: adam's@zcp.bf | Tél: 226-33 25 80 | Fax: 226-31 80 23 | |
| Année d'établissement: | Nombre d'employées: 20 | Ref bancaires: | |
| Internet: | | | |

ACTIVITÉS

Exportateur Grossiste / Détaillant Fabricant / Industriel Importateur Négociant Autres (à préciser)

| DESCRIPTION | | *A | *V |
|-------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| SH 520100 | Coton, non cardé ni peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520300 | Coton, cardé ou peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5205 | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5207 | Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520811 | Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 520812 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 520813 | Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520832 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520852 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520859 | Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520942 | Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 521011 | Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m2, écrus, nda | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 5307 | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 560811 | Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 590390 | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6109 | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 620342 | Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 6305 | Sacs et sachets d'emballage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de jute | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de coton | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres | Produits haut de gamme | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

*A=Acheteur / *V=Vendeur

Signature _____



Centre du commerce international

CNUCED/OMC

PROFIL DE L'ENTREPRISE

**Rencontre acheteurs/vendeurs sur le textile et l'habillement
Douala, Cameroun, 12-14 novembre 2003**

| | | | |
|-----------------------------|---|-------------------|--|
| Nom de l'entreprise: | Association Nakoglebzanga des Artisans du Sanmatenga (ANAS) | | |
| Adresse Postale: | | | |
| Ville, Pays: | B.P. 269 Kaya, Burkina Faso | | |
| Contact (M./Mme.): | Mr. Rasmata Ouedraogo, Membre | | |
| E-mail: | Tél: 226-45 31 16 | Fax: 226-45 31 16 | |
| Année d'établissement: 1998 | Nombre d'employées: 40 | Ref bancaires: | |
| Internet: | | | |

ACTIVITÉS

Exportateur Grossiste / Détaillant Fabricant / Industriel

Importateur Négociant Autres (à préciser)

| DESCRIPTION | | *A | *V |
|-------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| SH 520100 | Coton, non cardé ni peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520300 | Coton, cardé ou peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5205 | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour vente au détail | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5207 | Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour vente au détail | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520811 | Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520812 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520813 | Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 520832 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 520852 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520859 | Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520942 | Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 521011 | Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m2, écrus, nda | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 5307 | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 560811 | Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 590390 | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6109 | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 620342 | Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6305 | Sacs et sachets d'emballage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de jute | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de coton | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

*A=Acheteur / *V=Vendeur

Signature _____



Centre du commerce international

CNUCED/OMC

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Rencontre acheteurs/vendeurs sur le textile et l'habillement
Douala, Cameroun, 12-14 novembre 2003

| | | | |
|-----------------------------|--|----------------|--|
| Nom de l'entreprise: | Centre de Formation Féminine et Artisanale (CFFA) | | |
| Adresse Postale: | Secteur n°8 | | |
| Ville, Pays: | 01 B.P. 358 Ouagadougou 01, Burkina Faso | | |
| Contact (M./Mme.): | Mme. Jeanne Marie Zongo, Directrice | | |
| E-mail: | Tél: 226-34 28 90 | Fax: | |
| Année d'établissement: 1969 | Nombre d'employées: 526 | Ref bancaires: | |
| Internet: | | | |

ACTIVITÉS

Exportateur Grossiste / Détaillant Fabricant / Industriel
 Importateur Négociant Autres (à préciser)

| DESCRIPTION | | *A | *V |
|-------------|---|-------------------------------------|--------------------------|
| SH 520100 | Coton, non cardé ni peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520300 | Coton, cardé ou peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5205 | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5207 | Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520811 | Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520812 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520813 | Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520832 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520852 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520859 | Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520942 | Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 521011 | Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m2, écrus, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5307 | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 560811 | Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 590390 | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6109 | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 620342 | Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6305 | Sacs et sachets d'emballage | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de jute | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de coton | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres | Fil, coton à broder, six brins, six strands DMC, Nappe de table brodée | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

*A=Acheteur / *V=Vendeur

Signature _____



Centre du commerce international

CNUCED/OMC

PROFIL DE L'ENTREPRISE

**Rencontre acheteurs/vendeurs sur le textile et l'habillement
Douala, Cameroun, 12-14 novembre 2003**

| | | | |
|-----------------------------|---|-------------------|--|
| Nom de l'entreprise: | Coopérative de Production Artisanale des Femmes de Ouaga | | |
| Adresse Postale: | | | |
| Ville, Pays: | 01 B.P. 4979 Ouagadougou 01, Burkina Faso | | |
| Contact (M./Mme.): | Mme. Micheline Komdombo, Présidente | | |
| E-mail: sacca@fasonet.bf | Tél: 226-31 12 54/85 28 82 | Fax: 226-31 58 74 | |
| Année d'établissement: 1984 | Nombre d'employées: 40 | Ref bancaires: | |
| Internet: | | | |

ACTIVITÉS

Exportateur Grossiste / Détaillant Fabricant / Industriel
 Importateur Négociant Autres (à préciser)

| DESCRIPTION | | *A | *V |
|-------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| SH 520100 | Coton, non cardé ni peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520300 | Coton, cardé ou peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5205 | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, non peignés | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, peignés | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5207 | Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520811 | Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520812 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520813 | Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520832 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520852 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520859 | Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520942 | Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 521011 | Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m2, écrus, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5307 | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 560811 | Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 590390 | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6109 | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 620342 | Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 6305 | Sacs et sachets d'emballage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de jute | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de coton | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres | Nappes, pagnes, habillement, prêt à porter | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

*A=Acheteur / *V=Vendeur

Signature _____



Centre du commerce international

CNUCED/OMC

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Rencontre acheteurs/vendeurs sur le textile et l'habillement
Douala, Cameroun, 12-14 novembre 2003

| | | | |
|-----------------------------|---|-------------------|--|
| Nom de l'entreprise: | Emana Confection et Formation | | |
| Adresse Postale: | Avenue Kadiogo | | |
| Ville, Pays: | 04 B.P. 8155 Ouagadougou 04, Burkina Faso | | |
| Contact (M./Mme.): | Mr. Jean-Pierre Namenas, Fondateur, Directeur Général | | |
| E-mail: | Tél: 226-34 28 17 | Fax: 226-31 14 07 | |
| Année d'établissement: 1982 | Nombre d'employées: 16 | Ref bancaires: | |
| Internet: | | | |

ACTIVITÉS

Exportateur Grossiste / Détaillant Fabricant / Industriel
 Importateur Négociant Autres (à préciser)

| DESCRIPTION | | *A | *V |
|-------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| SH 520100 | Coton, non cardé ni peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520300 | Coton, cardé ou peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5205 | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour vente au détail | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5207 | Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour vente au détail | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520811 | Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520812 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520813 | Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520832 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520852 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520859 | Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520942 | Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 521011 | Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m2, écrus, nda | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5307 | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 560811 | Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 590390 | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6109 | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 620342 | Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 6305 | Sacs et sachets d'emballage | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de jute | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de coton | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres | Emana est une entreprise de transformation | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

*A=Acheteur / *V=Vendeur

Signature _____



Centre du commerce international

CNUCED/OMC

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Rencontre acheteurs/vendeurs sur le textile et l'habillement
Douala, Cameroun, 12-14 novembre 2003

| | | |
|-----------------------------|--|------------------|
| Nom de l'entreprise: | Filature du Sahel (FILSAH SA) | |
| Adresse Postale: | Zone Industrielle | |
| Ville, Pays: | B.P. 1416 Bobo-Dioulasso, Burkina Faso | |
| Contact (M./Mme.): | Mr. Nabole Abdoulaye, Directeur Général, Directeur Général | |
| E-mail: filaab@fasonet.bf | Tél: 226-97 07 24/43 64 | Fax: 226-9746 75 |
| Année d'établissement: 2000 | Nombre d'employées: 145 | Ref bancaires: |
| Internet: | | |

ACTIVITÉS

Exportateur Grossiste / Détaillant Fabricant / Industriel Importateur Négociant Autres (à préciser)

| DESCRIPTION | | *A | *V |
|-------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| SH 520100 | Coton, non cardé ni peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520300 | Coton, cardé ou peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5205 | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5207 | Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520811 | Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520812 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520813 | Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520832 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520852 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520859 | Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520942 | Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 521011 | Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m2, écrus, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5307 | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 560811 | Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 590390 | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6109 | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 620342 | Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6305 | Sacs et sachets d'emballage | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de jute | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de coton | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres | Emballage Coton (maliwatt) | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

*A=Acheteur / *V=Vendeur

Signature _____



Centre du commerce international

CNUCED/OMC

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Rencontre acheteurs/vendeurs sur le textile et l'habillement
Douala, Cameroun, 12-14 novembre 2003

| | | |
|-----------------------------|---------------------------------|----------------|
| Nom de l'entreprise: | Groupement GARGA | |
| Adresse Postale: | | |
| Ville, Pays: | B.P. 78 Komdougou, Burkina Faso | |
| Contact (M./Mme.): | Mme. Noémie Bireba, Présidente | |
| E-mail: goama@caramail.com? | Tél: 226-44 06 47/82 25 48 | Fax: |
| Année d'établissement: | Nombre d'employées: 24 | Ref bancaires: |
| Internet: | | |

ACTIVITÉS

Exportateur Grossiste / Détaillant Fabricant / Industriel Importateur Négociant Autres (à préciser)

| DESCRIPTION | | *A | *V |
|-------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| SH 520100 | Coton, non cardé ni peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520300 | Coton, cardé ou peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5205 | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, non peignés | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, non peignés | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5207 | Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520811 | Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520812 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écus | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 520813 | Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écus | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 520832 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520852 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520859 | Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520942 | Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 521011 | Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m2, écus, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5307 | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 560811 | Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 590390 | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6109 | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 620342 | Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6305 | Sacs et sachets d'emballage | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de jute | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de coton | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

*A=Acheteur / *V=Vendeur

Signature _____



Centre du commerce international

CNUCED/OMC

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Rencontre acheteurs/vendeurs sur le textile et l'habillement
Douala, Cameroun, 12-14 novembre 2003

| | | | |
|-----------------------------|--|-------------------|--|
| Nom de l'entreprise: | Société Burkinabèse des Fibres Textiles (SOFITEX) | | |
| Adresse Postale: | 2744 Avenue William PONTY | | |
| Ville, Pays: | 01 B.P. 147 Bobo-Dioulasso, Burkina Faso | | |
| Contact (M./Mme.): | Mr. Oumar Sonny, Directeur Financier | | |
| E-mail: | Tél: 226-97 00 25/24 | Fax: 226-97 00 23 | |
| Année d'établissement: 1979 | Nombre d'employées: 1200 | Ref bancaires: | |
| Internet: | | | |

ACTIVITÉS

Exportateur Grossiste / Détaillant Fabricant / Industriel Importateur Négociant Autres (à préciser)

| DESCRIPTION | | *A | *V |
|-------------|---|--------------------------|-------------------------------------|
| SH 520100 | Coton, non cardé ni peigné | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 520300 | Coton, cardé ou peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5205 | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5207 | Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520811 | Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520812 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520813 | Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520832 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520852 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520859 | Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520942 | Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 521011 | Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m2, écrus, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5307 | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 560811 | Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 590390 | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6109 | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 620342 | Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6305 | Sacs et sachets d'emballage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de jute | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de coton | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

*A=Acheteur / *V=Vendeur

Signature _____



Centre du commerce international

CNUCED/OMC

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Rencontre acheteurs/vendeurs sur le textile et l'habillement
Douala, Cameroun, 12-14 novembre 2003

| | | | |
|---------------------------------|---|-------------------|--|
| Nom de l'entreprise: | Société des Plastiques du Faso (FASOPLAST) | | |
| Adresse Postale: | Zone Industrielle Gounghin Secteur 09 | | |
| Ville, Pays: | 01 B.P. 534 Ouagadougou 01, Burkina Faso | | |
| Contact (M./Mme.): | Mr. André Paré, Directeur Commercial | | |
| E-mail: fasoplast@cenatrin.bf ? | Tél: 226-34 55 79/31 51 | Fax: 226-34 20 67 | |
| Année d'établissement: | Nombre d'employées: 300 | Ref bancaires: | |
| Internet: | | | |

ACTIVITÉS

Exportateur Grossiste / Détaillant Fabricant / Industriel Importateur Négociant Autres (à préciser)

| DESCRIPTION | | *A | *V |
|-------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| SH 520100 | Coton, non cardé ni peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520300 | Coton, cardé ou peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5205 | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5207 | Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520811 | Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520812 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520813 | Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520832 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520852 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520859 | Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520942 | Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 521011 | Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m2, écrus, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5307 | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 560811 | Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 590390 | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6109 | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 620342 | Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6305 | Sacs et sachets d'emballage | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de jute | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de coton | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

*A=Acheteur / *V=Vendeur

Signature _____



Centre du commerce international

CNUCED/OMC

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Rencontre acheteurs/vendeurs sur le textile et l'habillement
Douala, Cameroun, 12-14 novembre 2003

| | | | |
|-----------------------------|--|-------------------|--|
| Nom de l'entreprise: | Unité Artisanale de Production GODE | | |
| Adresse Postale: | Avenue Omezzia COULIBALY | | |
| Ville, Pays: | 01 B.P. 6493 Ouagadougou 01, Burkina Faso | | |
| Contact (M./Mme.): | Mme. Marcelline Sawadogo, Coordonnatrice | | |
| E-mail: | Tél: 226-30 83 86 | Fax: 226-31 67 37 | |
| Année d'établissement: 1987 | Nombre d'employées: 25 | Ref bancaires: | |
| Internet: | | | |

ACTIVITÉS

Exportateur Grossiste / Détaillant Fabricant / Industriel Importateur Négociant Autres (à préciser)

| DESCRIPTION | | *A | *V |
|-------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| SH 520100 | Coton, non cardé ni peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520300 | Coton, cardé ou peigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5205 | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou en poids de coton, non conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, simples, peignés | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, non peignés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton, 85%, retors, peignés | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5207 | Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85% ou plus en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de coton, conditionnés pour vente au détail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520811 | Tissus de coton, 85% à armure toile, 100 g/m2 ou moins, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520812 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 520813 | Tissus de coton, 85% à armure sergé, 200 g/m2, écrus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520832 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, teints | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SH 520852 | Tissus de coton, 85% à armure toile, plus de 100 g/m2 à 200 g/m2, imprimés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520859 | Tissus de coton, 85%, 200 g/m2, imprimés, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 520942 | Tissus dits "Denim", 85% de coton, 200 g/m2 ou plus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 521011 | Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m2, écrus, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 5307 | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 560811 | Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 590390 | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6109 | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 620342 | Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SH 6305 | Sacs et sachets d'emballage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de jute | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de coton | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres | Carton d'emballage pour l'exportation | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

*A=Acheteur / *V=Vendeur

Signature _____